



ÉTATS-UNIS
Réforme du système de santé:
Obama mis à l'épreuve
Page C 2



SPORTS
Les néo-Nordiques?
Page C 3

PERSPECTIVES



Le consommateur a une confiance aveugle en ces produits alimentaires industriels et très publicisés.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rapport d'enquête sur l'écllosion de la listériose

Mais où est le consommateur ?

Coup dur pour les gardiens de la paix alimentaire. Cette semaine, Sheila Weatherill, enquêtrice du gouvernement fédéral, a fait part de ses critiques à l'égard des nombreux responsables de l'écllosion de la listériose l'été dernier au Canada. Les employés de Maple Leaf, les inspecteurs du gouvernement, les politiques et règlements des autorités sanitaires sont, de manière égale, montrés du doigt. Mais, au chapitre des responsabilités, un grand absent demeure dans ce rapport de 200 pages: le consommateur, qui a pourtant joué un rôle crucial dans cette crise sanitaire nationale.

FABIEN DEGLISE

Le système d'inspection des aliments au Canada a essuyé tout un camouflet cette semaine à la suite de la publication du rapport de l'enquêtrice fédérale chargée de disséquer la crise de la listériose qui a frappé de plein fouet le pays. C'était l'été dernier, avec comme point de départ du traumatisme sanitaire une usine du géant de la charcuterie industrielle Maple Leaf de Toronto.

Après six mois d'enquête, Sheila Weatherill expose froidement, sur près de 200 pages, les déterminants de cette écllosion de la listériose, qui a touché 57 personnes et fait 22 décès, d'un océan à l'autre. Elle met aussi en relief

plusieurs failles du système de surveillance, en montrant du doigt les employés de Maple Leaf, et leurs problèmes de communication, les politiques désuètes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les directives inadéquates de Santé Canada, le cadre «stressé» de l'inspection des viandes ou encore le manque de préparation du gouvernement pour faire face à ce type de crise.

Au final, la responsabilité est partagée. Mais étrangement, l'enquête de Mme Weatherill semble aussi avoir épargné le plus grand artisan de cette crise et sans doute, pour plusieurs observateurs de la scène alimentaire, un des principaux coupables de cette propagation de *Listeria monocytogenes*, bactérie à

l'origine de la listériose: le consommateur. Un consommateur avec des besoins, des attentes, de fausses croyances et une confiance aveugle dans l'industrie agroalimentaire et qui, un an après la crise, aurait encore tous les atouts qu'il faut dans son jeu pour qu'un tel événement se reproduise.

«L'absence du consommateur dans le rapport peut effectivement étonner», lance Guy Debailleul, du Centre de recherche en économie agroalimentaire (CREA) de l'Université Laval. C'est un paradoxe. D'un point de vue économique, c'est l'acteur principal qui façonne le comportement des compagnies. Mais là, c'est un peu comme si on le considérait comme un acteur passif, une composante mineure

de l'équation.» Ce que, bien sûr, il n'est pas.

Un maillon important

Et pour cause. Même s'il n'est pas nommé directement et encore moins inquiété par les conclusions du rapport d'enquête, le consommateur est pourtant le premier maillon de cette crise. Un doute? A sa demande, dans les années qui ont précédé l'écllosion de la listériose, Maple Leaf s'est en effet lancée dans la production de char-

cuteries contenant moins de sel, pour répondre à une préoccupation sanitaire dans l'air du temps, mais également pour prendre le contrôle du marché dit institutionnel (hôpitaux, centre de soins de longue durée, etc.), où la clientèle désire des régimes faibles en sodium.

«Les produits de charcuterie faibles en sodium sont reconnus pour augmenter le risque de croissance de bactéries, notamment la *Listeria*»

engendre l'hypertension, qui elle-même est un précurseur des maladies cardiovasculaires. Or, en moyenne, les Canadiens, toujours plus exposés à une alimentation industrialisée, consomment chaque jour deux fois plus de sodium qu'ils le devraient.

Dans ce contexte, le geste de Maple Leaf est donc louable. Mais il s'accompagne également d'un effet pervers: «Les produits de charcuterie faibles en sodium sont reconnus pour augmenter le risque de croissance de bactéries, notamment la *Listeria*», écrit l'enquêtrice du gouvernement dans son rapport.

Pause santé: à forte dose dans l'organisme, le sodium

ronnement et qui, comble de malchance, a le pouvoir de se développer dans des environnements aseptisés et froids.

Autre constat de l'enquêtrice: «[...] des 57 cas de listériose confirmés à la suite de cette écllosion, 54 étaient des personnes âgées se trouvant dans des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée», écrit Mme Weatherill. Cela représente 94 % des victimes, toutes issues du bassin de la population dite «à risque», puisque forcée de composer généralement avec un système immunitaire déficient.

Le hic est que cette population — tout comme ceux qui s'en occupent — ne semble pas prendre sa condition très au sérieux, peut-on comprendre à la lecture du rapport, qui souligne que le prêt-à-manger de Maple Leaf leur a été servi «en tenant pour acquis, après des années d'expérience, que les produits étaient nutritifs, faciles à mâcher et sécuritaires, sans prendre d'autres précautions ou sans tenir compte des populations à risque», peut-on lire.

VOIR PAGE C 2: ENQUÊTE



PERSPECTIVES

« Les pintes de lait tout en or »



GIL COURTEMANCHE

Récemment, j'écouterais trois jeunes Québécois raconter le bonheur de leur exil californien. Ils déclinaient sincèrement toutes les facettes du mythe californien. En sous-entendu dans leurs propos, on comprenait que ce bonheur aurait été impossible au Québec. Ils évoquaient la créativité, l'innovation, la liberté d'entreprendre, l'absence de règles et d'encadrement. Voilà ce qu'est la société idéale pour des créatifs... qui gagnent très bien leur vie. Cela, ils ne le disaient pas. Charlebois avait chanté «*la monnaie du soleil*» et «*les pintes de lait tout en or*». La Californie était le paradis du rêve américain, l'Éden de la technologie, des nouvelles tendances culinaires, du clinquant aussi, des «*people*», de la contestation. La Californie était le moteur créatif de la planète.

La Californie sera aussi peut-être le premier État américain à se retrouver techniquement en faillite. On nommera «*la crise*» pour expliquer les difficultés du gouvernement. Non, c'est le modèle californien et un peu aussi le modèle américain, qui croule et menace de réduire les gouvernements à des imitations de gouvernement.

On évoque des classes de quarante et de cinquante élèves à la suite du renvoi de milliers d'enseignants

La Californie ploie sous la dette accumulée et a adopté cette semaine un budget qui prévoit un déficit de 26 milliards de dollars et un train de réductions dans les services à la population qui chez nous provoquerait une petite révolution populaire. Sur deux ans, 30 milliards de dollars de compressions dans les services publics, principalement dans l'éducation, la santé et les services sociaux. Ce ne sont ni ceux de Malibu ou de Hollywood, pas plus que ceux de la Silicône Valley qui en souffriront.

Ce ne sont pas les gens du mythe qui vont en pâtir. Ce sont, comme disait Charlebois dans *Californie*, «*les petits Noirs de dix ans qui jouent de la trompette électrique mieux que mes amis*». Ce sont les arts qui vont disparaître en premier du cursus des écoles. On évoque des classes de quarante et de cinquante élèves à la suite du renvoi de milliers d'enseignants. L'université de la Californie a vu son budget amputé de 800 millions et s'est vue obligée de fermer six campus à Los Angeles.

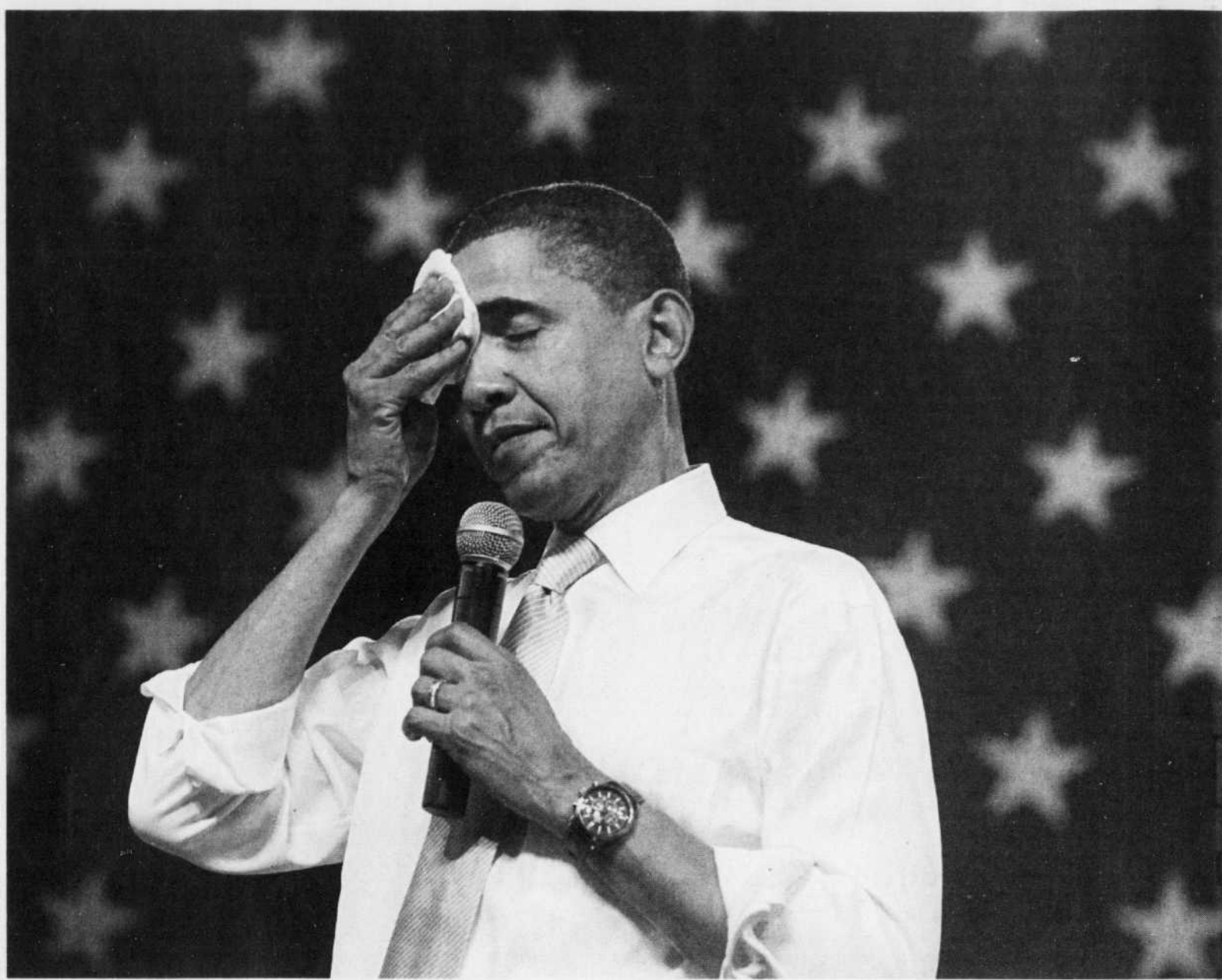
Chaque mois, tous les bureaux du gouvernement seront fermés trois jours et 230 000 fonctionnaires «*profiteront*» de congés sans solde. On prévoit libérer 27 000 prisonniers considérés comme non dangereux. Depuis quelque temps, l'État californien paye ses fournisseurs et ses contractuels avec des IOU, des reconnaissances de dette. Malheureusement, la majorité des grandes banques dans l'État refusent des lignes de crédit qui s'appuieraient sur ces bouts de papier. Quant à emprunter, l'État ne le peut plus. Ses obligations sur les marchés ont moins de valeur que les PCAA. Pour les banquiers, cet État n'existe plus. Évidemment, il y a une solution pour éviter le pire: augmenter les impôts. Mais en Californie, on baisse les impôts, on ne les augmente pas. Le 17 mai, la population a décidé par référendum de refuser une augmentation proposée par Terminator.

La Californie est le paradis de la créativité, mais aussi le paradis de la fuite en avant pour les hommes politiques. Le budget se décide essentiellement en fonction des référendums et des initiatives populaires. Et pour être certains de se protéger, les politiciens ont passé une loi qui décrète que toute hausse des impôts doit être approuvée par les deux tiers des élus.

La crise a commencé à la fin des années 1970 quand les riches propriétaires fonciers qui avaient peu d'enfants se sont dit qu'il était injuste qu'ils paient pour toute cette marmaille des quartiers pauvres qui ne payaient presque rien. On sabra l'impôt foncier qui finançait les écoles publiques et l'État devint responsable du financement scolaire. Puis de référendum en référendum, on encadra les pouvoirs de l'État et surtout ses finances. Puis vint Reagan, véritable Californien, qui transforma en credo la croyance que le meilleur gouvernement est celui qui n'existe pas.

Et puis, la Californie souffre d'une manière aiguë et chronique de la grande maladie de la politique américaine: le clientélisme. Le membre de la Chambre des représentants, élu tous les deux ans, n'a de fidélité qu'envers sa clientèle. Il ne travaille pas pour le bien commun, mais exclusivement, la plupart du temps, pour le bien de sa circonscription, et se colle à l'opinion de son électeur. C'est ce qui explique en bonne partie les difficultés du président Obama avec les démocrates qui s'opposent à sa réforme du système de santé.

La Californie nous a donné la vogue des sushis ainsi que les Beach Boys, mais elle n'a jamais réussi à créer une société dotée de valeurs communes, d'objectifs partagés par une majorité. Les trois grandes communautés, blanche, noire et hispano, vivent en marge les unes des autres. L'État n'est pas le lieu où elles collaborent, mais le lieu où leurs intérêts s'affrontent. Et en temps de crise, cet éclatement social et politique est un obstacle de plus à surmonter. Bien sûr, il y a ce merveilleux sens de l'innovation, cette culture de l'audace des entrepreneurs, mais existe aussi, comme ici, la culture de la responsabilité collective, de l'appartenance à une société fondée sur un contrat implicite mais auquel on adhère. Pour le moment, malgré la crise, cette culture de la collectivité, la nôtre, réussit à payer ses fournisseurs avec des chèques honorés par les banques et n'envisage pas de fermer tous les services gouvernementaux trois jours par mois.



Le président Barack Obama essuie son front pendant son discours sur la santé dans une école secondaire de l'Ohio, jeudi dernier.

SAUL LOEB AGENCE FRANCE-PRESSE

Réforme de la santé

Obama à l'épreuve

«Si nous arrivons à arrêter Obama là-dessus, cela sera son Waterloo», a averti le sénateur républicain de la Caroline du Sud

NELLY DAYNAC

L'ambitieuse réforme du système de santé présentée par le président américain devra convaincre les parlementaires. Un bras de fer est déjà engagé concernant le financement et le calendrier de cette refonte. De nombreuses interrogations subsistent quant aux chances de réussite de Barack Obama avec ce vaste projet, alors que tant d'autres avant lui ont échoué.

Les coûts de la santé aux États-Unis ne cessent de s'envoler, et il est urgent d'agir: c'est le plaidoyer du président américain, qui a défendu par deux fois son projet de réforme au cours de la semaine écoulée. Barack Obama s'attelle à un dossier qui pourrait éroder durablement une cote de popularité déjà en baisse auprès du public et le mener à une rude bataille avec le Congrès. C'est un projet que l'ex-président Bill Clinton (et Hillary Clinton, à qui le dossier était alors confié) avait échoué à faire avancer au début de son premier mandat. Cette fois-ci, les conséquences politiques risquent d'être lourdes pour le nouveau locataire de la Maison-Blanche. «*Si nous arrivons à arrêter Obama là-dessus, cela sera son Waterloo*», a averti le sénateur républicain de la Caroline du Sud, Jim DeMint.

Une couverture universelle

Le plan du président s'articule autour de trois axes principaux: la réduction des coûts; la liberté de choix; une couverture médicale universelle. Les États-Unis comptent aujourd'hui 47 millions de personnes exclues du système de santé, principalement des immigrants et des jeunes sans emploi. La crise financière et le chômage sont venus compliquer un peu plus la donne. Chaque jour, 14 000 Américains perdent leur assurance dans un pays où la couverture médicale est fournie par les employeurs. Ce sont les entreprises américaines qui négocient directement avec les compagnies d'assurances les prestations dont bénéficient leurs employés. La promesse électorale du candidat Obama d'instaurer une couverture médicale universelle est donc perçue par plusieurs comme

une véritable révolution. Elle comprend une option publique et l'obligation pour tous les employeurs d'assurer leurs employés, à l'exception des entreprises de moins de 25 personnes. La nouvelle administration souhaite mettre en place un système public parallèle auquel les Américains pourraient souscrire librement. Il s'agit en fait de mettre fin au monopole de certains assureurs en relançant la concurrence dans le privé. L'exemple sur lequel le président s'est appuyé dans sa première conférence de presse pour justifier son plan est celui du programme fédéral Medicare dont bénéficient les retraités. C'est ce programme qui est en grande partie responsable du déficit fédéral actuel. Non pas parce que le secteur public n'a pas joué son rôle, mais parce que les prestataires privés travaillant avec le gouvernement réalisent des marges de plus en plus importantes. C'est sur ce point que les républicains sont le plus réticents. La mise sur pied d'un «*public plan*» ne ferait selon eux qu'ouvrir la voie à un système socialisant et ferait des Américains des assistés, ce qui va à l'encontre même des valeurs fondamentales sur lesquelles s'est construit ce pays. Au contraire, répond Barack Obama: il faut envisager la refonte du système comme un investissement. La clé du problème se trouve dans la médecine préventive. Un peuple bien soigné et qui reçoit des soins préventifs coûterait à terme moins cher à l'État. On estime aujourd'hui que 80 % des coûts de santé sont dus à des maladies chroniques qui pourraient être traitées facilement si elles étaient détectées plus tôt.

80 % des coûts de santé sont dus à des maladies chroniques qui pourraient être traitées facilement si elles étaient détectées plus tôt

Bataille amorcée au Congrès

Comme tout programme ambitieux, ce plan a un prix. Il faut aujourd'hui trouver près de 1000 milliards de dollars sur dix ans pour le mettre en chantier. C'est sur ce point que les avis divergent le plus. Car il n'est pas question d'alourdir le déficit, et il n'est pas question non plus pour les démocrates de faire payer cette réforme par la classe

moyenne. Le Parti démocrate propose même d'imposer les plus riches. Mais les républicains opposent déjà une fin de non-recevoir aux élus qui se risquent à entamer le débat. L'administration Obama espère trouver les deux tiers du financement en faisant des économies dans les programmes Medicaid, destinés aux Américains les plus démunis, et Medicare, qui couvre les personnes âgées. Un accord a été passé avec des réseaux hospitaliers pour économiser 155 milliards de dollars sur dix ans pour ces deux programmes.

Dissensions internes

Le Parti démocrate reste néanmoins divisé sur la question du coût du plan. Il y a deux mois, Barack Obama avait demandé aux députés du Congrès de voter un texte de loi avant la fin de la session parlementaire, au mois d'août. Harry Reid, le chef de file des démocrates au Sénat, a laissé entendre qu'un vote n'interviendrait sans doute pas avant l'automne. «*Je crois qu'il vaut mieux avoir un produit de qualité, mûrement réfléchi, plutôt que d'essayer de faire passer un brouillon*», a-t-il expliqué. Le temps pour les états-majors politiques de se pencher de nouveau sur le dossier au cours de l'été. Dans le camp républicain, la mobilisation s'organise déjà pour lutter contre un texte créant une solution de rechange publique aux assurances maladie privées. Barack Obama a entre-temps revu ses ambitions à la baisse. Il s'est rallié en fin de semaine à l'idée que son projet ne pourrait pas être approuvé tel quel au mois d'août, et les spécialistes du dossier à la Maison-Blanche ont dû préparer une nouvelle mouture tenant compte des exigences de l'aile dissidente au sein du Parti démocrate. «*Je veux juste qu'on continue à travailler, mais surtout je veux qu'on ait fini d'ici à l'automne*», s'est ravivé le président. Les vacances de M. Obama, prévues au mois d'août, seront raccourcies par ce contretemps et l'été risque d'être chaud dans les couloirs du Congrès à Washington.

Collaboration spéciale

ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE C 1

Dans la foulée, la responsable de l'enquête y va d'une recommandation simple: qu'à l'avenir les saucisses à hot-dog, mais aussi les charcuteries salées et séchées, soient, pour ces personnes comme pour les autres, réchauffées «*jusqu'à ce qu'elles dégagent de la vapeur*», et ce, «*pour réduire les risques de contamination*».

Un truisme en forme de recommandation

Cuire ou réchauffer ses aliments pour se débarrasser des bactéries délétères... la formule, associée de surcroît à des viandes industrielles, relève de l'évidence. En étant obligée de la répéter, Sheila Weatherill confirme ce que les traqueurs de tendances sentent depuis longtemps: le consommateur a bel et bien démissionné, sous l'effet d'une surexposition à des messages sanitaires contradictoires, croit M. De-

bailleul, mais également à cause d'une confiance aveugle dans les entreprises qui le nourrissent.

La publicité joue un rôle important, ajoute Ariel Fenster, qui évoque les campagnes parlant de contrôles extrêmes et d'absence de risques, dans un monde où le risque zéro n'est qu'illusion ou argument de vendeur. «*Le problème, c'est que, par lavage de cerveau, le consommateur finit par le croire*», dit-il.

Pis, ce même consommateur «*est placé aujourd'hui dans un environnement où l'on prétend qu'il n'y a plus de risque supportable*», ajoute Guy Debailleul. Mais avec l'écllosion de la listériose, on vient d'atteindre les limites de ce discours. Une limite difficile à admettre au final pour un consommateur éloigné du fait alimentaire et de plus en plus dépendant d'une industrie agroalimentaire qui vient combler ses aptitudes culinaires carencées. Tout en lui faisant croire, pour ne pas l'effrayer, qu'il n'a rien à faire pour assurer sa propre sécurité.

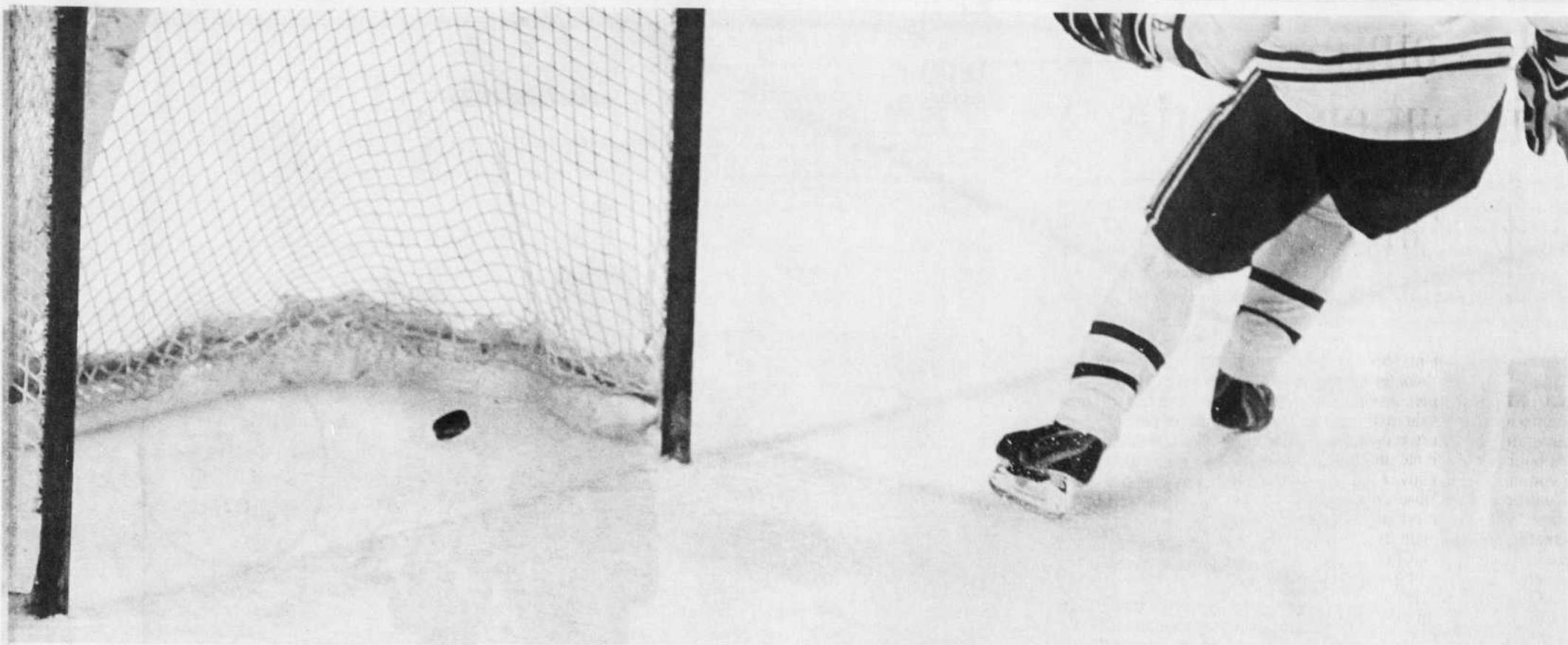
Au terme de son enquête, Sheila Weatherill, nommée par Stephen Harper en janvier dernier pour faire la lumière sur l'écllosion haute-

ment médiatique de la listériose — même si, avec 22 décès, celle-ci a été 4500 fois moins mortelle que les véhicules motorisés au Canada —, y va de 57 recommandations qui visent à éviter qu'une telle mésaventure ne se reproduise. Une liste exhaustive dans laquelle Ariel Fenster aimerait bien mettre son grain de sel en ajoutant une autre recommandation qui sauve: «*que l'on envoie tout le monde à l'université prendre des cours de chimie et de microbiologie*», lance-t-il à la blague comme remède pour combattre la naïveté du consommateur.

«*Oui, c'est peut-être par l'éducation à la consommation que l'on va aussi pouvoir mieux éviter ces crises*», ajoute Guy Debailleul. Dans la mesure où on fait de la consommation, à tort, l'art significatif de notre existence, on devrait mieux préparer les individus à consommer de manière responsable. Car, ajoutent les universitaires en chœur, pour être capable de bien réagir face au danger, la première chose à faire est certainement de ne pas nier son existence.

Le Devoir

PERSPECTIVES



TIM SHAFFER REUTERS

Les néo-Nordiques ?

Le retour d'une équipe de la LNH dans la Vieille Capitale, oui, mais...

JEAN DION

Dès qu'on a annoncé, il y a maintenant un peu plus d'un mois, que les frères Molson avaient remporté l'enche-re visant à acquérir le Canadien de Montréal, plusieurs observateurs ont fait l'équation et conclu qu'il était désormais tout naturel qu'un des candidats malheureux, en l'occurrence le consortium formé autour de Pierre Karl Péladeau et de Quebecor, se tourne vers Québec et cherche un moyen d'y ramener une équipe de la Ligue nationale de hockey.

Il ne s'agissait que de vagues conjectures jusqu'à ce que M. Péladeau ravive la flamme au début de la présente semaine. Dans une entrevue au *Journal de Québec*, qui fait partie de son empire, il déclarait que la Vieille Capitale était une ville de hockey, bien davantage que d'autres qui possèdent en ce moment un club de la LNH — Phoenix, Nashville, Atlanta, Tampa Bay, peut-on notamment avancer —, et qu'il était prêt à participer activement aux efforts menés en vue d'y construire un nouvel amphithéâtre. Il prévenait toutefois qu'un Colisée deuxième mouture, s'il devait voir le jour, n'équivaudrait pas automatiquement au retour de la grande ligue, et qu'il faudrait du temps, beaucoup de temps, pour que le

rêve des partisans des défunts Nordiques soit réalisé.

Scénario maintes fois évoqué

Depuis que les Nordiques ont bouclé leurs valises pour le Colorado en 1995, le scénario de la rentrée au bercail d'une franchise de la LNH est fréquemment évoqué, mais pas toujours de manière sérieuse. M. Péladeau, pour sa part, a déclaré que sa proposi-

Tout le monde s'entend pour dire

qu'un nouvel aréna est essentiel.

Reste à savoir si les pouvoirs publics voudraient y investir.

tion d'achat, si elle avait été retenue, aurait été l'occasion pour les amateurs de goûter l'expérience du hockey en temps réel sur de nouvelles plates-formes technologiques et de revivre la fièvre du samedi soir à la télévision généraliste. Bref, il est intéressé à se procurer du « contenu » et en a les moyens, ce qui en amène plusieurs à trouver raison de reprendre espoir. Est-ce réaliste?

D'abord, tout le monde s'entend pour dire qu'un nouvel aréna est essentiel. Reste à savoir si les pouvoirs publics voudraient y investir, et dans quelle mesure le secteur

privé serait prêt à s'engager. Cela fait, l'histoire de la LNH en serait une tout autre.

Si les Nordiques sont partis, c'est pour deux raisons: parce que la spirale inflationniste des salaires des joueurs était incontrôlable à l'époque et parce que Québec, petit marché, n'avait pas le bassin suffisant d'entreprises pour soutenir les coûts inhérents au sport professionnel moderne, qui passent nécessaire-

ment par la location de loges de luxe. « Aujourd'hui, on a corrigé un des volets », souligne François Richer, enseignant à l'École des hautes études commerciales et spécialiste de l'économie du sport. « On a un plafond salarial dans la Ligue nationale. Les masses salariales des équipes sont beaucoup plus rapprochées, de sorte qu'à moins de mauvaise gestion, on n'est pas condamné aux bas-fonds. On a atteint une parité structurelle. » Certes, on relèvera qu'à leur dernière saison, les Nordiques avaient une masse salariale considérablement moindre que l'actuel plancher salarial, qui avoisine les 40 millions de dollars américains, mais en vertu du mécanisme de redistribution des

revenus établi à la suite du lock-out de 2004-05, une marge de manœuvre pourrait être dégagée.

En ce qui concerne le second volet, cependant, il y a problème. François Richer rappelle que, contrairement aux Expos de Montréal, qui se produisaient devant des gradins dégarnis dans leurs années d'insuccès, les Nordiques faisaient toujours salle comble alors même qu'ils atteignaient des sommets de médiocrité à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Pourtant, ce ne fut pas suffisant. « Comme le disait Claude Brochu, nous avons beaucoup de partisans, mais pas assez de clients. À Québec, cette situation n'a pas changé », note-t-il.

En somme, de sérieux doutes perdurent. « Construire un nouvel amphithéâtre dans l'espoir d'obtenir une concession de la LNH serait une entreprise assez risquée », estime Philip Merrigan, professeur de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal et lui aussi expert du milieu sportif. « J'ai de gros doutes sur la viabilité du projet à long terme. C'est un peu serré en termes de rentabilité. » Il y aurait probablement un engouement immédiat grâce au phénomène de nouveauté, mais à mesure que les années passeraient, des obstacles

surgiraient.

A ceci, il faut ajouter la réticence des dirigeants de la Ligue nationale à déménager des franchises. On peut attribuer à un conflit de personnalités avec Jim Balsillie le traitement récent du dossier des Coyotes de Phoenix, mais le commissaire Gary Bettman semble tenir mordicus à l'idée que le hockey peut prospérer dans des marchés où il est loin d'être la priorité des amateurs de sport. Une expansion reste toujours possible, et on s'en est abondamment servi dans les années 1990 en guise de fuite en avant alors que les salaires des joueurs montaient sans bon sens, mais dans les circonstances actuelles où plusieurs équipes battent de l'aile côté comptabilité, le scénario reste improbable.

Du hockey de la LNH à Québec, donc? « Peut-être, mais pas avant 10 ou 15 ans », croit Philip Merrigan. « Si jamais cela arrive, je pense qu'une équipe aurait du mal à fonctionner », dit François Richer. M. Péladeau, qui s'est dit déçu d'avoir échoué dans l'acquisition du Canadien, cherche-t-il à faire diversion? Ne reste qu'aux investisseurs potentiels à tirer un lapin de leur chapeau. Ça s'est déjà vu...

Le Devoir



Péladeau prévient qu'un second Colisée n'équivaudrait pas automatiquement au retour de la grande ligue

Les Européens s'inquiètent de l'impact économique de la grippe A (H1N1)

MARIE-BÉATRICE BAUDET ET VIRGINIE MALINGRE

Et si la grippe A(H1N1) venait contrarier les prévisions de sortie de crise les plus optimistes qui annoncent du mieux pour l'activité mondiale dès l'automne 2009? Beaucoup d'économistes s'interrogent aujourd'hui sur ce scénario, qui dépend bien sûr de la gravité de l'infection. Dans une note, les experts de la Banque mondiale estiment, par exemple, que le coût économique de la pandémie pourrait varier de 0,7 % à 4,8 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. La fourchette basse correspond à une « catastrophe modeste », à l'instar de la grippe de Hong Kong de 1968; l'hypothèse haute, à une « catastrophe sévère », du type de la grippe espagnole de 1918, qui avait fait entre 50 et 100 millions de morts.

Le cabinet britannique Oxford Economics, lié à l'université anglaise, prédit, lui, dans une étude publiée le 17 juillet dernier, que la pandémie pourrait repousser d'un à deux ans le redressement de l'économie mondiale. L'institut insiste dans son analyse sur la rapidité avec laquelle la maladie, pour le moment largement bénigne, se propage. Oxford Economics met en

avant l'hypothèse d'une contamination future de 30 % de la population mondiale et en tire les conséquences possibles sur l'activité. Du côté des entreprises, l'absentéisme au travail — renforcé par l'obligation des parents de garder leurs enfants à la maison — et la diminution des voyages devraient perturber la conduite des affaires, et donc la production. Clients et consommateurs pourraient, eux, décider d'éviter les lieux publics (centres commerciaux, cinémas, manifestations sportives, etc.) et restreindre leurs envies de tourisme.

Ce cercle vicieux risquerait aussi d'ébranler la confiance des investisseurs et des marchés financiers, encore sous le choc de la crise économique actuelle. Rien de tel pour inciter les ménages à redoubler de prudence et à épargner davantage. Bref, pour l'organisme anglais, tous les ingrédients pourraient être réunis « pour plonger le monde dans la déflation », soit une crise profonde marquée par une baisse générale et prolongée de la valeur des biens et des actifs.

Un scénario noir? En tout cas le plus extrême. Les experts d'Oxford Economics expliquent avoir réalisé leurs extrapolations à partir des pandémies grippales précédentes,

notamment la grippe asiatique (H2N2) de 1957 et celle de Hong Kong (H3N2) en 1968, et surtout à partir du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui a frappé l'Asie en 2003, année où « le nombre de touristes étrangers à destination de Hong Kong a baissé de 60 % ». Et encore, précisent-

Oxford Economics estime que le coût de la pandémie pourrait représenter, en Grande-Bretagne, jusqu'à 5 % du PIB alors que le pays affronte actuellement sa plus grave récession

ils, en 2003, l'économie mondiale n'était pas aussi mal en point qu'aujourd'hui, et l'activité était repartie rapidement.

L'étude se penche plus particulièrement sur le cas britannique, pays européen le plus touché par la pandémie.

Deux fois plus de décès

Au cours des deux dernières semaines, le nombre de morts liées au virus H1N1 a plus que doublé, pour atteindre 29. En début de semaine, l'European Centre for Disease Prevention and Control, installé à Stockholm, dénombrait 10 649 personnes officiellement atteintes de la grippe A(H1N1), sur un total de 15 774 cas répertoriés au sein

de l'Union européenne élargie à la Norvège, à la Suisse et à l'Islande. Personne ne sait aujourd'hui expliquer cette particularité britannique, même si l'intensité du trafic aérien qui passe par Londres n'y est pas étrangère. British Airways et Virgin Atlantic n'embarquent d'ailleurs plus les passagers présentant des symptômes de la maladie.

Oxford Economics estime que le coût de la pandémie pourrait représenter, en Grande-Bretagne, jusqu'à 5 % du PIB, alors que le pays affronte actuellement sa plus grave récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement de Gordon Brown a beau assurer que la Grande-Bretagne est le pays « le mieux préparé » à la lutte contre la pandémie, sa communication est plus alarmante que rassurante. Le ministère de la Santé a demandé au National Health Service (NHS), le service de santé public britannique, de se mettre en ordre de bataille pour faire face à 65 000 décès. Il ne s'agit pas d'une prévision, ont assuré ses porte-parole, mais d'un scénario catastrophe qui verrait à l'automne

30 % de la population — et 50 % des enfants — atteinte de la grippe porcine.

Dans ce contexte, les femmes enceintes et les enfants — particulièrement touchés par le virus — se voient conseiller de rester à la maison. Le ministre de l'Éducation a, pour sa part, annoncé que des écoles pourraient être fermées dès la rentrée. D'autant que la période de vacances scolaires qui débute dans les prochains jours est propice aux déplacements et à la contagion. Si la tendance actuelle se confirme, « nous pourrions voir plus de 100 000 cas par jour d'ici à la fin d'août, mais j'insiste, ce n'est qu'une projection », a récemment déclaré Andy Burnham, le ministre de la Santé. En septembre, un salarié sur huit pourrait être contraint de rester chez lui, selon les projections de ses services. Le pays n'est pas équipé pour affronter un phénomène d'une telle ampleur. On ne sait pas quand les 132 millions de doses de vaccin contre le virus H1N1 que la Grande-Bretagne a commandées pour traiter ses 60 millions d'habitants seront disponibles. Les hôpitaux seront vite saturés.

Des gouvernements en alerte

Devant cette montée de

l'inquiétude et des risques économiques, gouvernements et entreprises sont en alerte. En France, le ministère de l'Économie a installé depuis début mai une « cellule de continuité économique ».

Aux États-Unis, les experts des services américains de santé et de vaccination tiendront une réunion d'urgence le 29 juillet pour mettre en place un plan de vaccination contre la grippe A(H1N1) à l'automne.

Il est vrai que six Américains sur dix, selon un sondage réalisé mi-juillet par l'Université d'Harvard, craignent une résurgence de la maladie, 43 % redoutent d'avoir des pertes de revenus et 25 % de perdre leur emploi s'ils sont contraints de rester chez eux.

Un taux d'absentéisme élevé à l'automne est en tout cas une hypothèse largement prise en compte par les grands groupes, qui s'équipent en masques et en antiviraux et réfléchissent au développement du télétravail. Les PME seraient plus à la traîne. A Londres, la fédération des petites entreprises pense que 120 000 PME pourraient être contraintes de suspendre leurs activités en raison de la pandémie.

Le Monde

ÉDITORIAL

Échangeur Turcot

La raison l'emporte

Il était écrit dans le ciel que le gouvernement Charest reviendrait au mode traditionnel pour reconstruire les quatre échangeurs du complexe A-15, A-20 et A-720 qui traversent les quartiers du sud-ouest de Montréal. La décision prise, il faut désormais consacrer toutes les énergies à concevoir un projet sur les décennies à venir. Pas simple!

Avec Monique Jérôme-Forget au Conseil du trésor, le premier ministre Jean Charest avait trouvé la candidate parfaite pour réorienter la mission de l'État en faisant beaucoup plus de place au secteur privé dans la réalisation des grands projets. Depuis 2006, tous les ministères et organismes gouvernementaux devaient d'abord présenter leurs projets de construction de routes, de centres d'hébergement, d'hôpitaux et autres à la nouvelle Agence des partenariats public-privé, dont le préjugé favorable à cette formule n'avait et n'a toujours d'égal que son manque de transparence.

Le Québec n'ayant aucune expérience sérieuse en matière de PPP, plusieurs ont critiqué la décision du gouvernement Charest de se lancer tête baissée dans l'aventure avec des projets complexes de plusieurs centaines de millions, voire de plus d'un milliard de dollars chacun. Des projets qui évolueraient dans le temps, tels les hôpitaux universitaires, ou qui impliquent l'intervention de nombreux corps publics différents, comme l'échangeur Turcot.

En confirmant l'annulation du processus qui devait conduire au choix d'un consortium privé, la ministre des Transports, Julie Boulet, a fourni deux raisons: la première, c'est qu'il fallait «de la souplesse et de la flexibilité» pour réaliser un projet qui concerne autant d'intervenants publics; la seconde, c'est que le contexte financier mondial ne permettait plus de croire qu'on économiserait 100 millions de dollars grâce à la formule PPP.

Dans un cas comme dans l'autre, on ne saurait si bien dire. Pour réaliser un projet en PPP, il faut tenter de tout savoir dans le détail avant de signer le contrat. Mais comment y parvenir lorsqu'il faut négocier avec une Ville, cinq arrondissements, une commission scolaire, quelques ministères, des groupements communautaires et environnementaux, des associations de locataires? Comment inscrire noir sur blanc, longtemps à l'avance, le résultat de chacun des compromis qui seront négociés au fil des mois tout en affirmant que la formule constitue une protection contre les dépassements de coûts?

Au complexe Turcot, il faudra tenir compte des recommandations du BAPE, exproprier des maisons, ajouter du transport en commun et peux-être même faire du neuf avec du vieux, ce que déteste le privé à cause de l'inconnu.

Par ailleurs, au plan strictement financier, aucun consortium privé n'est en mesure de négocier des emprunts à taux aussi avantageux qu'un gouvernement. Pire, en ces temps de crise financière, c'est Québec qui aurait dû fournir une partie du capital nécessaire, en plus des garanties indispensables pour lever un emprunt à long terme de plus d'un milliard. Ce faisant, Québec aurait dû ajouter l'équivalent de cet emprunt privé à sa propre dette puisqu'il en aurait été le garant. Or rappelons-nous que l'objectif initial des PPP était d'accélérer la réfection des infrastructures du Québec sans alourdir la dette publique. C'est raté!

Cette mise au rancart de la formule PPP pour la reconstruction du complexe Turcot ne signifie pas que tout soit réglé. Tant s'en faut! En septembre, le BAPE remettra son rapport d'évaluation. Compte tenu des nombreuses oppositions au projet du ministère des Transports dans sa forme actuelle, il faut s'attendre à plusieurs modifications majeures qui ne manqueront pas d'alourdir la facture. Faut-il conserver le complexe surélevé actuel en le solidifiant à l'aide d'une armature d'acier ou reconstruire à neuf, en remblais et plus près du sol? Faut-il creuser un tunnel pour y faire passer le tronçon ouest de l'A-720? Remplacer une des trois voies projetées par une voie réservée au transport en commun? Est-il indispensable d'exproprier des maisons? Et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour revoir le plan de transport et des personnes dans l'ensemble du réseau d'accès au centre-ville de Montréal, comme le souhaite la Ville? Car même si on reconstruit cet échangeur par où transitent 280 000 véhicules chaque jour, le réseau montréalais n'aura toujours pas la capacité d'absorber un nombre de véhicules en croissance constante.

En abandonnant la formule PPP pour le complexe Turcot, Québec se donne donc aussi les moyens de voir à plus long terme. Le fera-t-il? C'est une autre question.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS
 Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE



JEAN-ROBERT SANSAÇON

LETTRES

Une coalition pour stopper la démolition du Canada

Le gouvernement conservateur profite de l'été pour continuer sournoisement son entreprise de démolition du Canada. Après le refus de rapatrier l'enfant soldat Omar Khadr, l'infamant projet de loi sur les jeunes contrevenants, le pouvoir discrétionnaire arbitraire accordé au ministre en matière d'immigration, et j'en passe, l'obstination idéologique persiste de plus belle.

On vient d'avoir, coup sur coup, l'imposition brutale de visas aux ressortissants du Mexique et de la République tchèque, et cette nouvelle politique d'examiner «cas par cas» la pertinence d'intervenir en cas de peine de mort encourue par des citoyens canadiens à l'étranger. Cette odieuse décision vient égrimer en quelque sorte, par la porte d'en arrière, le recours au châtimement de la peine de mort, dont on s'est débarrassé il y a plus de 20 ans.

Notre attachement au Canada n'est pas démonstratif, il est vrai, mais il est réel. Les Québécois tiennent à leur passeport canadien, synonyme aux yeux du monde entier de défense des libertés, de générosité et de justice sociale, de tolérance et d'ouverture. Un Canada dépourvu de ces valeurs qui ont fondé sa réputation n'aurait plus vraiment d'attrait, et c'est pourquoi ces politiques punitives constituent aujourd'hui (bien plus que le séparatisme) une menace pour l'unité du pays.

Malheureusement, cette funeste approche réformiste à ses adeptes, surtout à l'ouest de l'Ontario. M. Ignatieff serait

donc bien avisé de remettre à son ordre du jour le projet de coalition, prôné par son prédécesseur Stéphane Dion, car on ne voit pas comment on pourrait autrement se débarrasser de si tôt de ce péril national persistant.

Christian Feuillet
 Ex-candidat libéral dans Jeanne-Le Ber aux élections fédérales de 2008
 Le 24 juillet 2009

re Untel, en se défendant bien d'être pessimiste: «Qui se permet de gronder à ce point-là est plein d'espoir.» Je vais relire *Rue Deschambault*. Je sens que je vais y retrouver la déserte et l'enchantement de tout un peuple, le mien.

Pascal Barrette
 Ottawa, le 23 juillet 2009

Relire Gabrielle Roy

Le gouvernement canadien vient de rendre hommage à Gabrielle Roy en les désignant, elle et sa maison natale de Saint-Boniface, «personnage et lieu d'importance historique nationale du Canada». Bien que cette annonce soit faite à l'ombre d'une élection prochaine, on doit se réjouir de cet honneur québécois à cette icône de la littérature québécoise, première à recevoir une reconnaissance internationale, le prix Femina de 1947 pour *Bonheur d'occasion*. Sur le billet canadien de 20 \$, on peut lire à la loupe cette citation tirée de son livre *La montagne secrète*: «Nous connaissons-nous seulement un peu nous-mêmes, sans les arts?» Avis à ce même gouvernement que la culture s'imprime sur de l'argent.

On découvre sur le site Archives de Radio-Canada la seule entrevue que l'auteure aurait donnée aux médias. En réponse à la question de l'animatrice Judith Jasmin sur ses écrivains fétiches, Gabrielle Roy cite d'abord Shakespeare, pour «le feu» de ses personnages, puis Teilhard de Chardin, qui a su «concilier le divin et la science». Elle termine l'entrevue en faisant l'éloge du fr-

L'angoisse du sac

Pauvre Mme Claire Gagnon qui, dans *Le Devoir* du 21 juillet, nous explique en long et en large qu'elle angoisse désormais lorsqu'elle entre dans un magasin et qu'elle se retient même d'acheter, parfois, parce qu'elle craint la question fatidique: «Voulez-vous un sac?»

En la lisant, je me suis dit: «Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué?» Bien sûr, on ne peut pas toujours trainer son sac réutilisable avec soi et il serait absurde d'en acheter un chaque fois qu'on oublie ledit sac dans sa voiture (si on n'utilise pas le transport en commun) ou à la maison. Mais un ou deux sacs de plastique mince (et réutilisable), ça se place facilement dans un sac à main ou dans une poche de vêtement d'homme ou de femme.

Il est certain qu'on peut dresser une liste de tous ceux qui polluent la planète avec inconscience ou insouciance. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas innover plutôt que de faire de l'angoisse! Sinon, la liste d'achat à la pharmacie va bientôt s'allonger... et il faudra deux sacs plutôt qu'un pour y mettre le contenu de tous ses achats!

Daniel Faucher
 Eastman, le 21 juillet 2009

LIBRE OPINION

Quand le Canada redonne un nouveau lustre à Barrick Gold

ÉQUIPE JEUNESSE DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX DANS L'OUTAOUAIS

Lettre ouverte à la gouverneure générale

Madame, c'est avec un mélange d'incrédulité et de consternation que nous apprimes le 30 décembre 2008 la nomination de Peter Munk, homme d'affaires multimillionnaire, au titre de plus honorifique du pays, celui de capitaine de l'Ordre du Canada. Sept mois plus tard, notre indignation ne faiblit toujours pas. Certes, nous saluons la générosité de cette personne dans le financement du centre de cardiologie Peter Munk à Toronto. De même, on comprend que personne n'est parfait ici-bas. Toutefois, quand vient le temps de décerner une distinction importante à un citoyen, on devrait étudier avec soin l'ensemble des réalisations de cette personne.

Malheureusement, dans le cas de Peter Munk, le portrait d'ensemble est très mitigé. M. Munk est le fondateur historique de la prospère entreprise canadienne Barrick Gold, où il exerce une influence déterminante à titre de président du conseil d'administration. Barrick Gold est un acteur mondial majeur dans l'extraction aurifère et en tire des revenus de plusieurs milliards. Actuellement, cette compagnie minière mène une poursuite-bâillon de six millions de dollars contre l'éditeur Ecosociété et les auteurs de l'essai *Noir Canada*. Cette procédure est fort décriée, par exemple par la Ligue des droits et libertés, car elle porte atteinte au droit à l'information, à la liberté d'expression et par conséquent à la démocratie.

Les auteurs de *Noir Canada* ont effectué une

recherche rigoureuse, appuyée par de nombreux rapports d'organisations indépendantes de défense des droits de la personne (ex. Human Rights Watch et Amnesty International) qui se recroisent et dénoncent les agissements des compagnies minières canadiennes sur le continent africain. Parmi une série d'exemples révoltants, l'ouvrage cite le peu de cas que Barrick Gold fait du respect des droits de la personne et de l'environnement envers les populations locales. Les révélations faites dans cet ouvrage sont extrêmement troublantes et méritent que nous en débattions tous et toutes en société.

Avec justesse, Madame, vous appuyez le développement des arts au Canada, dont la production de documentaires. Nous aimerions attirer votre attention sur un documentaire fort remarquable au Canada et primé ailleurs dans le monde, *Mirages d'un Eldorado* (2008) de Martin Frigon, qui a enquêté sur les agissements de Barrick Gold dans la cordillère des Andes. Le cinéaste témoigne de la résistance intense et pacifique des populations indigènes de la région de Huasco, au Chili, contre le projet minier Pascua Lama, qui bouleverse l'environnement, dont l'accès à l'eau, sans apporter prospérité ou un début de développement soutenable. Les richesses et les bénéfices sont exportés, laissant derrière eux drames humains et environnementaux répercutés à l'échelle de la population locale. La compagnie a même licencié tous les travailleurs d'un syndicat de la mine. Tout cela confirme les paroles d'un des dirigeants locaux de Barrick Gold: «Nous sommes dans ce business pour le profit. Si vous avez des plaintes à formuler, vous devez vous adresser à vos gouvernements... qui eux, se voient la face.»

Le documentaire se conclut à Toronto, dans une

assemblée d'actionnaires de Barrick Gold, où Peter Munk récusé les allégations contre sa compagnie et se livre même à un argumentaire paternaliste vis-à-vis des populations du Sud, un discours digne du XIX^e siècle colonial que l'on croyait révolu.

Selon ses dires, par un mystérieux hasard, le Créateur aurait disséminé les richesses minières de la Terre non pas à Manhattan ou à Paris, mais dans le sous-sol des régions pauvres. Heureusement, dans leur grande mansuétude, des compagnies comme Barrick Gold viennent aider les populations à tirer profit des trésors enfouis dans leur sous-sol et à les sortir ainsi de la pauvreté. Toujours selon M. Munk, les opposants de Barrick Gold et autres militants pour les droits de la personne ne seraient pas conséquents avec leur cause prétendument plus noble, car dans la réalité, Barrick Gold apporterait prospérité et développement au Sud. Pourtant, au lieu de voir des pelles mécaniques écarquillées, des dépôts de déchets toxiques, l'eau détournée et souillée, les populations locales chiliennes ne demandent qu'à développer leur agriculture et l'exploitation artisanale des minerais selon leurs traditions et le respect de la volonté populaire.

L'heure où le capitalisme débridé est sérieusement remis en question par le Forum social mondial ou des économistes comme Joseph Stiglitz, il est regrettable que Rideau Hall récompense ainsi M. Munk, car ce geste vient indirectement redorer le blason de Barrick Gold et masque ainsi les controverses qui l'entourent. D'ailleurs, cette société ne se prive pas de souligner à gros traits sur son site Internet les honneurs que son ex-président-directeur général a reçus pour ses œuvres de charité.

Au lieu de coups d'éclat philanthropiques,

nous préférierions que Barrick Gold paie des impôts proportionnellement à ses faramineux bénéfices (1,66 milliard \$US en 2008) et qu'elle mette au cœur de ses préoccupations la sécurité environnementale des populations locales, le respect de la démocratie des populations autochtones, même lorsque la majorité est opposée aux projets miniers pharaoniques et destructeurs.

Récemment, le fonds souverain de la Norvège s'est départi de ses actions chez Barrick, une décision éthique motivée par les atteintes au droit à un environnement sain chez les populations de Papouasie-Nouvelle-Guinée. De même, chère gouverneure générale, vous aviez la possibilité de mettre en avant une haute idée de l'éthique, mais vous avez préféré confirmer la nomination de Peter Munk au titre le plus prestigieux. Pour tout vous dire, nous nous sentons un peu trahis par les institutions canadiennes, car leurs valeurs semblent s'écarquiller de plus en plus de celles de justice sociale et de solidarité qui résistent de plus en plus intensément au cœur des populations québécoise et canadienne. Le 12 mai dernier, Développement et Paix a remis au premier ministre 140 000 cartes postales signées par autant de citoyens lui demandant de mettre en place les mécanismes légaux nécessaires pour tenir les compagnies minières canadiennes pour responsables de leurs actes à l'étranger. Nous espérons que le gouvernement répondra favorablement aux vœux de justice que la population a généreusement exprimés, par exemple en définissant et en faisant respecter des normes élevées relativement à la responsabilité sociale des entreprises canadiennes œuvrant à l'extérieur des frontières.

IDÉES

1534-2009: 475 ans plus tard...

L'héritage de Jacques Cartier

PASCAL ALAIN

Historien
Carleton-sur-Mer

Jacques Cartier n'est certainement pas le «découvreur du Canada», tel que décrit dans les anciens manuels scolaires d'histoire. Sans vouloir réduire son rôle, certains faits doivent être remis en perspective en ce 475^e anniversaire de son passage en Gaspésie.

Jacques Cartier naît en 1491 à Saint-Malo, en Bretagne, pour décéder au même endroit en 1557, à l'âge de 66 ans. Même si nous ignorons tout de lui avant 1532, nous pouvons présumer certaines choses. Tout d'abord, Cartier est de toute évidence un homme de son temps, dans le sens où il a vécu la majeure partie de sa vie au XVI^e siècle, siècle qui coïncide avec le mouvement des grandes explorations et des découvertes. À cette époque, les quatre puissances dominantes qui rêvent de voir leur métropole s'agrandir et s'enrichir par la conquête de colonies outre-Atlantique sont l'Espagne, le Portugal, la France et l'Angleterre.

Or le contexte de l'époque ne peut qu'influencer Cartier à prendre la mer, surtout lorsqu'on naît à Saint-Malo, où il est probablement très mal vu d'avoir le mal de mer! Au XVI^e siècle, Saint-Malo est une ville maritime dotée d'un port de mer fort important. C'est pourquoi on y aperçoit de futurs hommes de mer, tels des armateurs, des corsaires, des navigateurs, des explorateurs et, bien sûr, des commerçants qui espèrent tirer profit de la découverte des Amériques et du développement des échanges commerciaux. Pour ce qui est de la Bretagne, disons qu'elle se démarque. D'origine celte, les Bretons créent un royaume au IX^e siècle qui devient ensuite un duché. Plus tard, soit en 1532, la Bretagne devient une «province réputée étrangère» unie à la France jusqu'à sa dissolution administrative en 1790. C'est pour l'une de ces raisons que Cartier nous est inconnu avant 1532, année où la Bretagne intègre le giron de la France et où le recrutement de navigateurs expérimentés devient chose possible pour la monarchie française.

Explorateur plutôt que découvreur

Explorateur plutôt que découvreur, ce Jacques Cartier? C'est mon avis. Du moins lors de son premier voyage. Lorsqu'il débarque en Gaspésie à l'été 1534, la péninsule est peuplée depuis au moins 8000 ans par des hommes et des femmes qui planteront, au fil des siècles, des sociétés structurées. Ces Amérindiens ont apprivoisé le territoire; ils fréquentent, habitent et nomment les lieux de cette vaste péninsule, de ce bout du monde appelé «Gespeg» dans leur langue. Cartier rencontre des centaines de Micmacs et d'Iroquois dans la baie des Chaleurs et dans la baie de Gaspé. Ces derniers semblent beaucoup moins effrayés que lui. Normal, puisque ces premiers Gaspésiens côtoient depuis un certain temps déjà des pêcheurs européens d'origines basque, bretonne et normande. Contrairement à Cartier, ces pêcheurs ne sont pas «commandités» pour remplir une mission. Ils naviguent discrètement dans nos eaux pour y prélever une ressource de plus en plus convoitée: la morue. Quant à Cartier, il a reçu un mandat officiel du roi de France, celui de «décou-



Jacques Cartier: explorateur plutôt que découvreur?

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA

vrir certaines îles et pays où l'on dit qu'il se doit trouver une grande quantité d'or et d'autres riches choses». Rien à voir avec la fondation d'une colonie française. C'est plutôt l'économie d'abord! Le Malouin suit donc la route des pêcheurs, espérant trouver les richesses de l'Asie. Comment ne pas avoir en tête les «exploits» de l'Espagne qui, plus au sud, à la même époque, s'enrichit en exploitant et en exterminant des sociétés qui reposent sur l'or.

La prise de possession du territoire

Avant même de partir de Saint-Malo, le 20 avril 1534, Cartier n'est pas sans savoir que des Européens l'ont devancé. Cartier lui-même n'est-il pas venu pêcher au large de l'actuelle province de Terre-Neuve avant d'effectuer le voyage qui le consacrera «découvreur du Canada»? Un peu comme un touriste, il visite des lieux déjà connus, déjà nom-

més, déjà habités. Il rencontre des navires et leurs occupants, mais se fait peu bavard dans ses relations de voyage. Rappelons que Cartier n'a pas le mandat de se lier d'amitié avec ces pêcheurs, mais plutôt de prendre possession d'un territoire au nom de son commanditaire, François I^{er}, roi de France. Il attendra patiemment le moment opportun avant d'effectuer le geste religieux et politique qu'est la plantation de la croix à Gaspé, le 24 juillet de l'an 1534.

Avant de retourner chez lui, Cartier fait planter au moins deux croix, mais celle de Gaspé revêt un caractère particulier. Comportant l'effigie du roi de France, elle symbolise la prise de possession d'un territoire habité depuis des milliers d'années, ce qui n'est pas sans déranger les Amérindiens. Pour les Iroquois qui se trouvent sur place et qui assistent à la cérémonie, un mélange de naïveté et d'incertitude se lit sur leur visage. Chez les Améri-

diens, les notions de territoire, de frontière ou de propriété privée n'existent pas. Pour eux, la nourriture doit être partagée entre ceux qui en ont besoin. La mer et la terre sont des biens collectifs leur permettant de survivre. D'où leur étonnement et leur mécontentement.

Né trouvant ni or ni épice, Cartier échoue dans sa mission, ce qui laisse la France perplexe. Le retour des commandites ne s'effectuera que quelque 70 ans plus tard avec Samuel de Champlain, qui reprend l'héritage laissé par son prédécesseur en fondant Québec en 1608.

L'héritage de Cartier

Ainsi, 475 années sont passées depuis le passage de Jacques Cartier. La contribution notable du navigateur consiste à décrire les lieux visités avec minutie et à nommer des lieux qui, à sa connaissance, ne l'ont pas encore été. J'habite dans ce merveilleux pays qu'est la Gaspésie. Ma voisine, c'est la mer, cette «baie de Chaleurs» nommée par Cartier lui-même lorsqu'il s'arrêta à Tracadieche, dit Carleton, le 9 juillet 1534.

Quant à cette croix — peu appréciée des Amérindiens qui sont témoins de l'enlèvement de deux des leurs par Cartier —, symbole mythique de la découverte du Canada, que représente-t-elle 475 ans plus tard? Par cette croix, la France possèdera l'argument pour revendiquer un immense territoire qu'elle perdra aux mains des Britanniques par la Conquête de 1760. Revient donc à Cartier l'action d'avoir posé les bases de la colonisation et du peuplement de la Nouvelle-France et, par le fait même, de la culture française en terre d'Amérique, culture toujours dominante dans cette partie du Canada où il s'est aventuré il y a 475 ans. Dans ses relations, Cartier nous a également légué une description fort intéressante des Premières Nations. Leur vie nous était inconnue jusqu'alors étant donné, entre autres, leur méconnaissance de l'écriture.

Si Cartier ressuscitait pour quelques jours, le choc serait brutal. Il apprendrait que le pays qu'il a exploré s'est considérablement développé grâce à Champlain, qui a pris la relève en fondant une colonie, aujourd'hui peuplée de 7,7 millions d'habitants. Il réaliserait qu'un peu plus de deux siècles après son passage, les Britanniques ont vaincu les Français en Amérique, mais que, malgré la défaite, les descendants des colons français, qui sont devenus des Canadiens, des Canadiens français, puis des Québécois, ont su éviter les nombreuses tentatives d'assimilation. Cartier serait étonné de constater que le Canada qu'il a découvert lors de ses trois voyages n'a plus rien à voir avec le Canada actuel. Le Canada a considérablement évolué dans ses dimensions géographiques au fil des siècles. Transformé en 1763 en province de Québec, ce Canada est devenu le Bas-Canada en 1791, pour s'unir avec le Haut-Canada (l'Ontario) en 1840 — à la suite de la parution du rapport Durham —, pour enfin prendre de l'expansion d'est en ouest par l'entremise du pacte confédératif de 1867. Le Canada est actuellement le plus grand pays de la planète après la Russie.

Enfin, si Cartier revenait nous visiter, une chose le ferait mourir à coup sûr. Le fait qu'une partie de sa Nouvelle-France, soit le Québec actuel, ait réussi un exploit peu commun: celui de refuser à deux reprises le privilège de choisir, par référendum, l'indépendance nationale comme voie d'avenir. Allez, Cartier, bon vent!

La question de l'immigration des Roms tchèques

AMANDA BELANDE

Récente diplômée en développement international
et mondialisation de l'Université d'Ottawa

A l'automne 2007, le Canada avait levé l'imposition du visa qui pesait sur les citoyens tchèques depuis la fin des années 90. L'accession de la République tchèque à l'Union européenne lui obtint un traitement identique aux autres pays membres et permit l'abolition du visa pour les ressortissants effectuant un séjour de moins de 90 jours.

Cependant, l'importante augmentation des demandes d'asile des membres de la communauté rom depuis son abolition pourrait changer la donne. Le ministre tchèque des Affaires étrangères, Jan Kohout, a rencontré son homologue canadien Jason Kenney durant le sommet de l'Union européenne pour discuter des mesures à prendre, mais il semblerait que l'imposition du visa reste une des options envisagées.

Depuis quelques jours, les médias tchèques parlent de la réintroduction du visa de la part du gouvernement canadien pour endiguer le flux d'immigration comme d'une étape imminente. Les politiciens tchèques ont critiqué le Canada pour son attitude et parlent de mesures de représailles telles que l'imposition du visa pour les diplomates canadiens et la possibilité de porter plainte devant la Cour européenne de justice.

La situation a reçu très peu d'attention dans les médias canadiens, si ce n'est dans quelques journaux anglophones. Pourtant, il pourrait y avoir des répercussions pour les Canadiens qui voyagent en Europe si l'enjeu reçoit l'appui d'autres pays membres de l'Union. La réintroduction du visa est-elle la solution pour contrôler le flux de Roms

tchèques demandeurs d'asile?

Il semble que ce ne soit pas vraiment la question à poser. L'Union européenne compte 27 pays membres et ses citoyens peuvent se déplacer à leur guise. De plus, l'Union est reconnue comme la championne dans le domaine du respect des droits de la personne. Il est difficile de comprendre pourquoi les Roms choisissent le Canada, si ce n'est parce que celui-ci est considéré comme ayant l'un des systèmes d'asile les plus faciles d'accès. D'autres avancent l'argument que leurs motivations sont purement économiques.

Il est cependant encore plus difficile de comprendre pourquoi le Canada permet l'approbation de demandes d'asile d'un pays développé au même titre que celles provenant de la Somalie, de l'Afghanistan et du Pakistan. Si la situation a manifestement mis en lumière les carences du système d'immigration canadien et son besoin de réforme, elle fait aussi état du manque de volonté de la République tchèque et de l'Union européenne pour gérer un problème interne de longue date.

Sans vouloir nier la présence de discrimination rampante contre les Roms en République tchèque, on est en droit de se demander si la situation n'est pas en réalité le symptôme d'un problème plus grand à l'échelle de l'Union européenne elle-même. Sinon, comment expliquer leur arrivée en masse alors qu'ils pourraient mieux utiliser leur argent en restant sur le Vieux Continent?

Les autorités se bornent à dire qu'elles ont implanté des politiques sociales pour aider la minorité rom, mais celles-ci ne se sont pas traduites par un changement de mentalité concret sur le terrain. Les Roms continuent d'être victimes de discrimination au niveau institutionnel par les policiers, le personnel de santé et les enseignants. De plus, beaucoup d'enfants roms continuent d'être envoyés



Deux jeunes Roms tchèques

MICHAL CIZEK AGENCE FRANCE-PRESSE

dans des écoles dites «spéciales» à l'intention de ceux qui ont des déficiences intellectuelles et très peu d'entre eux arrivent à atteindre un niveau d'éducation élevé. Le projet d'assimilation entrepris depuis la tombée du communisme n'aura apporté aucun changement.

Le problème persiste et s'intensifie avec la montée des mouvements d'extrême droite, comme l'a montré la tenue de manifestations néonazies près de villes habitées par des Roms et l'incendie criminel de la maison d'une famille de Roms avec un cocktail Molotov en avril dernier. Étrangement, il y a eu peu de romous dans la population et la plupart des Tchèques sont trop désillusionnés pour agir devant l'injustice dont ils sont témoins même s'ils savent que cela doit changer.

La forte immigration des Roms expose d'importants enjeux des deux côtés de l'Atlantique et de-

vrait nous interpellier en ce qui concerne différents développements en Europe, notamment la montée des mouvements anti-immigrants. Cela étant dit, la question subsiste de savoir quelle décision le gouvernement canadien prendra par rapport à la situation et quelles en seront les répercussions dans le futur. S'il est vrai que la réintroduction des visas pourrait s'avérer une action coûteuse sur les plans politique et économique, continuer à admettre des Tchèques sous le statut de demandeurs d'asile en coûtera autant aux contribuables canadiens. Il est évident que le gouvernement tchèque doit prendre ses responsabilités et résoudre cette situation. Critiqué le Canada parce qu'il décide de prendre les choses en main n'apportera rien et démontre que les leaders tchèques ne pourraient être aussi désengagés et indifférents que la population.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

REDACTION Information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandrea Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Lixsine-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgeois-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précorêt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Gagneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet); Emille Folle-Bobin et Vincent Cauchy (copistes Internet); Angélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Flamand-Enoné (commissaires à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéclier (Québec), Monique Bhéret (Ottawa). PUBLICITE Julie Chretien (directrice adjointe), Arielle Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bosse, Manon Boillard, Marlène Gôté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

